



Procès-verbal de la séance du conseil municipal du mardi 20 Février 2023

Le Conseil municipal s'est réuni lundi 20 février 2023, à 20 heures sous la présidence de Jean Claude DARLET, maire.

Étaient présents : Jean-Claude DARLET, Céline LANTHEAUME, Laurent RICHARD, Fabrice PRUNELLE, Etienne PETITJEAN, Annie GUEFFIER, Ana ANES GOMES FERNANDES, Cédrik GARDON, Jean-Pierre ROSE, Valérie BELLIER.

Absents : Bertrand REY, Isabelle FREIXAS, Emilie THOBIE (pouvoir à Céline LANTHEAUME), Jerome BATAILLER, Frédéric JACQUET.

Secrétaire : LANTHEAUME Céline

L'ordre du jour était le suivant :

- Convention de participation financière au centre médico-scolaire de Saint Marcellin 2022-2023
- Emploi vacataire Arthaudière saison 2023
- Nouveau contrat groupe CDG38, assurance statutaire 2023-2026
- Dépenses nouvelles d'investissement (mobilier) dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022, avant vote du BP 2023
- Demande de financement de 2 VPI (Vidéo Projecteur Interactif) pour l'école dans le cadre du dispositif TNE (Territoire Numérique Educatif)
- Demande de subvention DETR, réaménagement des locaux de la Mairie pour la création d'un espace multi-activité
- Réseau de chaleur
- Première analyse du compte administratif
- Questions diverses

1-Convention de participation financière au centre médico-scolaire de Saint Marcellin 2022-2023

Le centre médico scolaire a pour mission de sensibiliser, éduquer et mettre en place des actions de prévention médicales, entre différents acteurs, dont notre commune peut prétendre pour nos élèves (type visite médicale scolaire). La commune de Saint Marcellin demande une participation financière pour le fonctionnement du centre à raison de 3€70 par élève soit pour 2022/2023 une participation de 210€90 (57 élèves concernés). L'assemblée valide à l'unanimité le renouvellement de la convention.

2-Emploi vacataire Arthaudière saison 2023

Comme chaque année un vacataire est nécessaire afin d'assurer les visites des expositions au château de l'arthaudière les jours d'ouverture au public. Période du 1 juillet au 31 août 2023, les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 15h à 19h et les vendredis, samedi, dimanches en juin et septembre au mêmes horaires.

Le maire propose de renouveler la personne en poste en 2022, M Stéphane Arnaud, aux mêmes conditions que l'année précédente.

L'assemblée valide cette proposition.

3-Nouveau contrat groupe CDG38, assurance statutaire 2023-2026

Suite à la décision unilatérale de l'assureur de résilier notre contrat précédent. Le CDG 38 a dû réaliser un nouvel appel d'offre afin de proposer une couverture en matière de risques statutaires à compter du 1er janvier 2023 pour les employés de notre commune. Ce contrat garantit les accidents du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique, longue maladie, maladie longue durée, disponibilité d'office, maternité, paternité, adoption, décès. Le délai de carence pour cette complémentaire passe à 30 jours afin de ne pas trop impacter le budget communal. L'assemblée autorise le maire à signer ce contrat d'une durée de 3 ans.

4- Dépenses nouvelles d'investissement (mobilier) dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022, avant vote du BP 2023

Dans le cadre d'un aménagement d'un espace de rangement dans la SDF il est proposé l'achat d'une armoire basse, d'acquérir un tableau pour la salle de classes des maternelles, de la réfection de chemins communaux. Coût total : 37 196.89 € TTC. L'assemblée valide cette décision.

5- Demande de financement de 2 VPI (Vidéo Projecteur Interactif) pour l'école dans le cadre du dispositif TNE (Territoire Numérique Educatif)

Les programmes d'actions concertées s'appuient sur 4 piliers déployés de manière simultanée : équipement matériel des écoles, ressources en direction des élèves et de leurs enseignants, formation des professeurs en partenariat avec Réseau Canopé accompagnement des familles à la parentalité numérique en partenariat avec la Petite Poussée, coconstruit à partir des questions et besoins de l'école. La commune souhaite répondre à cet appel à manifestation afin d'accompagner au mieux les enseignants dans le développement des apprentissages à l'aide d'équipements numériques. L'assemblée valide cette démarche qui permettra de financer 2 Vidéo-Projecteurs Interactifs pour les classes de Primaires et Élémentaires.

6- Demande de subvention DETR, réaménagement des locaux de la Mairie pour la création d'un espace multi-activité

Le Maire expose le projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en local multi-service dont le projet est en réflexion et qui sera réalisé courant le 4^{ème} trimestre de l'année en cours. L'assemblée valide cette proposition.

7- Réseau de chaleur

Le projet est en cours de mise en place. Le bureau d'étude sera présent le 1 mars afin de parfaire les informations techniques nécessaires. On attend le retour de AIH qui doit confirmer leur participation à ce projet.

L'exécutif a rencontré un représentant de la Poste qui propose des fonds privés qui seraient cumulables avec les fonds publics déjà demandés.

8- Renforcement du réseau électrique

Le Maire rappelle qu'une contribution est due par la commune lors d'une extension de réseau de distribution publique d'électricité. Cette contribution est versée au concessionnaire lors de la réalisation des travaux. Vu la complexité de l'examen des propositions techniques et financières de ces extensions.

Notre adhésion à Territoire d'Énergie Isère (TE38), nous permet de bénéficier d'aide en compétences techniques, expertises, analyses et assistances nécessaires lors de ce genre de travaux. Le Maire propose de renouveler cette convention avec TE38 pour une période 3 ans. Pour rappel le coût est de 62 cts € par habitant soit environ 416€.

Cette convention nous permet également d'obtenir des aides afin de réaliser des économies d'Énergie, type subvention, caméra thermique, ampoule LED.....

Proposition validée par l'assemblée.

9- Première analyse du compte administratif

Une étude du Budget réalisé 2022 permet de voir que le prévisionnel avait été bien ajusté. Le report à nouveau au 31 décembre permet une marge confortable. Le conseil travail à la réalisation du budget prévisionnel 2023. La réalisation de devis concernant les travaux nécessaires à nos projets va permettre de réaliser un prévisionnel au plus juste pour 2023.

10-Questions diverses

-Travaux logement communaux

En concertation avec l'aide de la SMVIC et l'AGEDEN une étude est lancée afin de rénover les logements communaux. Claire Chargueron de l'AGEDEN est venue faire une première visite. Des devis sont en cours pour la rénovation des huisseries, plomberie en lien avec le réseau de chaleur et isolation des plafonds.

-Colonie de vacances

Un groupe de jeunes de l'accueil de loisirs de la SMVIC devrait venir passer quelques jours sur notre commune courant juillet. Une salle sera mise à disposition en cas de besoin de repli si risque de mauvais temps.

La séance est levée à 22h20, un prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 28 mars 2023 à 20h, salle Cassini.